

Comment contrer le phénomène de la distraction au volant, comment se mobiliser? Quelles sont les pistes d'action?

**Ramzi Salame, Titulaire**

**Chaire Fondation Renault – Université Saint-Joseph en management de la sécurité routière**

9/10/2014

**Les 27èmes Entretiens du Centre Jacques Cartier, Québec**

# Y a-t-il une potion magique?

2



Ramzi Salamé

# Y a-t-il une baguette magique?

3



# De l'avis général

4

- Le phénomène de la distraction au volant est l'un des **phénomènes** les plus **difficiles à traiter** en sécurité routière, parce qu'il est:
  - **difficile à détecter** avec précision
  - **difficile à modifier** par les mesures habituelles d'intervention.

# En fait

5

## ❑ **Les trois formes de distraction**

- Visuelle
- Motrice et
- Auditive

**impliquent toutes**

- **une distraction cognitive, en plus de la distraction cognitive proprement dite.**

# Dans tous les cas de figure

6

- ❑ **Nous sommes en face d'évènements privés**
  - qui se passent dans le cerveau de l'individu
  - donc, dans la boîte noire où le comportement s'élabore et **auxquels un observateur extérieur n'a pas directement accès.**

# Est-ce à dire que nous n'y pouvons rien et que nous devons baisser les bras?

7

- ❑ Assurément non!
- ❑ Car nous aurions ainsi manqué à nos responsabilités de protéger les usagers de la route des aléas de celle-ci, fussent-ils eux-mêmes à l'origine du danger potentiel qu'ils courent.

- D'autre part, **nous ne saurions pas proposer ou mettre en œuvre des contremesures** qui pourraient paraître **arbitraires.**
- Il faut nous appuyer sur la connaissance scientifique avérée.

# Alors, quoi faire?

- **Précepte général: Adopter une approche systémique.**
- C'est-a dire agir:
  - Sur l'environnement routier
  - Sur les équipements du véhicule
  - Sur le comportement
- Au moyen de:
  - La prévention primaire et secondaire
  - La répression et la dissuasion
  - L'éducation/sensibilisation/persuasion
  - Le traitement psychologique des cas les plus récalcitrants, comme pour l'alcoolisme et la narcomanie

# Mesures de prévention primaire (1)

10

- **Aménagement de l'environnement routier** pour:
  - **combattre la monotonie** (design des routes, varier les équipements visuels, etc.)
  - **Réduire le temps d'attente** aux feux rouges
  - **Réduire les sources de distraction extérieure** (annonces publicitaires et autres)
  - Etc.

# Mesures de prévention primaire (2)

11

- **Solutions technologiques reliées au véhicule:**
  - Programmation du téléphone portable pour **répondre automatiquement que l'on conduit**
  - **Arret du fonctionnement du portable** lorsque le véhicule atteint une certaine vitesse, sauf pour les numéros d'urgence ou pour certains numéros choisis
  - Etc.

# Mesures de prévention secondaire (1)

12

- Aménagement de l'environnement routier pour:
  - **Avertir le conducteur des déviations critiques**
  - **Construire des routes pardonnantes**
  - Etc.

# Mesures de prévention secondaire (2)

- Solutions technologiques reliées au véhicule: **Equiper les véhicules**
  - **d'avertisseurs** en cas de déviation de la ligne de conduite ou de danger imminent (information au conducteur)
  - **de mécanismes de correction des erreurs** du conducteur en cas de sortie de ligne, de distance trop rapprochée, de vitesse excessive, etc. (supplétifs au comportement déficient du conducteur qui interviennent pour empêcher qu'une collision ait lieu)
  - Etc.

# Mais, les plus grands défis sont ailleurs

- **Ils concernent les comportements du conducteur et se situent à trois niveaux :**
  - 1. Identifier les comportements de distraction au volant** qui portent un niveau de danger suffisamment élevé pour nécessiter et légitimer une intervention énergique.
  - 2. Détecter ces comportements** de façon fiable, efficace et équitable.
  - 3. Déterminer les mesures les plus appropriées** pour contrer ces comportements et qui constituent des mesures efficaces de dissuasion.

## Les comportements dangereux:

### Principales sources de distraction ayant causé des accidents a l'USJ

15

Source de distraction	M (%)	F (%)	Total (%)
1. Etre absorbé par ses propres pensées	28.3	30.4	29.5
2. Utilisation du téléphone portable	30	29	29.5
3. S'occuper d'un objet, d'une personne ou d'un animal à l'intérieur du véhicule	10	15.9	13.2
4. Etre distrait par le paysage ou un évènement extérieur au véhicule	11.7	4.3	7.8
5. Etre distrait par la musique trop forte ou la manipulation de la radio	5	8.7	7
6. Parler à un passager du véhicule	8.3	2.9	5.4
7. Manger et boire/tabac	5	4.3	4.7
8. Diverses autres sources de distraction	1.7	4.5	3

# Comment détecter ces comportements de façon fiable, efficace et équitable?

- Il paraît évidemment **difficile de détecter** les personnes qui sont absorbées par leurs propres pensées, négatives ou positives, anticipatives ou rétrospectives, émotives ou strictement cognitives.
- Comme il paraît **difficile d'empêcher ou de réprimer** le fait de s'occuper d'une personne à l'intérieur du véhicule, de regarder le paysage, de parler à un passager ou même de boire, de manger ou de fumer.

# Le cas particulier du téléphone cellulaire

- Les seuls comportements que l'on peut détecter de façon plus ou moins fiable, efficace et équitable, sont ceux qui concernent **l'utilisation du téléphone portable**, tenu en main ou à mains libres, pour parler, lire un message ou en écrire un.
- Et il paraît ici **tout à fait légitime de réglementer ces comportements et d'appliquer des sanctions dissuasives** comme celles en vigueur dans plusieurs pays industrialisés.

# Que faire pour les autres comportements?

18

- **Pour contrer un comportement, il faudrait savoir comment ce comportement s'acquiert et comment il se modifie.**

# Les huit mécanismes d'acquisition et de modification des comportements de sécurité routière (1)

- Ces mécanismes sont en bref :
  1. **L'identification** à des figures d'autorité, notamment les parents et les personnes influentes de la société : artistes, hommes et femmes politiques, etc.
  2. **L'éducation scolaire**
  3. **La formation à la conduite automobile**
  4. **Les actions d'information**, notamment sur les dispositions du Code de la route
  5. **Les actions de sensibilisation**

# Les huit mécanismes d'acquisition et de modification des comportements de sécurité routière (2)

20

- Il y a aussi :
- 6. Les mesures de dissuasion** : amendes, retrait de points, suspension du permis, etc.
- 7. Le renforcement des comportements adéquats** par des récompenses appropriées
- 8. Le traitement psychologique** des déviations dangereuses persistantes

# Que faire pour les comportements autres que l'utilisation du téléphone cellulaire? (1)

- Comme il est difficile d'appliquer aux comportements concernés des mesures de répression et de dissuasion, **tous les types d'influence pour modifier les tendances à la distraction au volant relèvent de la persuasion, donc de l'éducation initiale et continue des usagers de la route** (éducation scolaire; apprentissage de la conduite; actions d'information et de sensibilisation; identification à des figures d'autorité).
- Sauf dans les cas les plus récalcitrants ou il faut penser soumettre les individus concernés à une **psychothérapie**, comme pour les alcooliques et les narcomanes.

# Que faire pour les comportements autres que l'utilisation du téléphone cellulaire? (2)

- Pour les jeunes et les adultes sur le marché du travail, il me semble que **le meilleur véhicule** de cette éducation/persuasion, sous toutes ses formes, serait **l'adoption et la stricte application d'une politique de sécurité routière en entreprise**, avec incitatifs et récompenses pour les meilleures performances et sanctions pour les déviations.
- **En plus**, bien entendu, **des campagnes de sensibilisation** que les pouvoirs publics mènent
- Et l'application discernée par les forces policières de la disposition générale des codes de la route concernant **l'obligation du conducteur a conduire en tout temps de façon responsable.**

Je vous remercie pour votre attention